

Mémento à l'usage des parents



Type de documents : Information

SN

Mise à jour : 01.08.2026

Renseignements pratiques

Ecole primaire
Route de la Baroche 14
2952 Cornol
e-mail : ep.cornol@edu.jura.ch
www.ecolecornol.ch

Téléphone école Cornol 032 / 462 25 54
Téléphone école Asuel 079 / 934 97 04

Présidente de la Commission Scolaire: Marjorie Borruat 032/ 466 24 18

Informations administratives :

En cas de changement de données personnelles, adresse ou autres, veuillez s.v.p. prévenir la direction ou l'enseignant de votre(vos) enfant(s)..

Objets trouvés :

Toutes les affaires (habits, souliers, sacs, etc.) trouvées çà et là dans l'école ou aux alentours sont déposées dans une caisse à l'entrée du bâtiment. Celle-ci est toujours accessible aux élèves.
A la fin de chaque année scolaire, les affaires qui ne sont pas reprises sont données à des oeuvres caritatives.

Abréviation de l'horaire de classe des 3-8P:

FR: français, MA: maths, ENV: environnement, AL: allemand, AN: anglais, EM: éducation musicale, EV: éducation visuelle, EGS: éducation générale et sociale, AM: activités manuelles, AT: activités créatrices sur textiles, HR: histoire des religions, EP: éducation physique.

Bibliothèque de l'école

La bibliothèque est ouverte le mardi de 15h05 à 15h50 à tous les élèves de l'école de Cornol. La responsable se réjouit d'y accueillir les enfants.
Merci de prendre note que les livres perdus seront facturés en fin d'année scolaire.

Départ pour une école privée

Les parents qui décident d'inscrire leur(s) enfant(s) dans une école privée sont priés de communiquer leur décision à la direction ou à la commission scolaire à l'intention du conseiller pédagogique (article 8 de l'ordonnance scolaire). Afin de ne pas nuire à la bonne répartition des classes, qui s'effectue chaque année suivant les effectifs par degré, il serait bien que la direction de l'école soit au courant de ces décisions avant fin mars.

L'année scolaire débute le lundi matin à 9h.

L'année scolaire se termine le vendredi à 11h avant les vacances d'été.

Absence

En cas de maladie ou d'absence, les parents sont tenus d'avertir l'école par téléphone, chaque matin, avant 8h15, aussi longtemps que l'enfant ne peut pas reprendre les cours.

Mémento à l'usage des parents



Type de documents : Information

SN

Mise à jour : 01.08.2026

Infirmière scolaire

Au cours de sa scolarité, votre enfant est suivi par le service de santé scolaire. L'infirmière de l'école est à votre disposition pour soutenir et renforcer vos efforts pour apprendre la santé à vos enfants ainsi que pour répondre à vos questions concernant les différents contrôles de santé (dépistage, vaccinations). L'infirmière scolaire de l'école de Cornol est Angelique Kunz, joignable au 079 285 12 59 ou par courriel angelique.kunz@jura.ch.

Des permanences sont programmées environ toutes les six semaines dans l'école. Les enfants ont ainsi la possibilité de rencontrer individuellement l'infirmière pendant le temps scolaire.

TSS

La mission principale du TSS est de soutenir le mandat éducatif et donc de formation de l'école. Il intervient auprès des élèves, des parents, des enseignants, sur demande et en collaboration étroite avec les directions. Il peut être contacté par tous les acteurs de l'école pendant la période scolaire. Le travail social en milieu scolaire vise une diminution des problématiques et envisage des alternatives aux mesures plus lourdes. Il facilite la mise en évidence des ressources et compétences de chacun et chacune et tente d'améliorer la communication à travers la collaboration.

Le travailleur social pour Cornol est Jérôme Flury. Il est joignable au 032/4205818.

<https://ecolecornol.ch/tss-ged/>

Clinique dentaire scolaire ambulante

Selon l'article 14 du décret concernant le service dentaire scolaire, un enfant peut être dispensé de l'examen annuel par la clinique dentaire sur présentation d'un certificat du dentiste privé attestant de soins ayant été donnés durant les six derniers mois précédant la visite de la clinique.

Devoirs à domicile

Vous trouvez la directive des devoirs à domicile à l'adresse suivante:

<https://ecolecornol.ch/directives-sur-les-devoirs/>

Appareil privé de communication

Vous trouvez la directive à l'adresse suivante:

<https://ecolecornol.ch/utilisation-telephone-portable/>

Whatsapp

L'utilisation de la messagerie Whatsapp est interdite entre les parents / élèves et les enseignants, ceci afin de répondre à la protection des données.